

COMPTE RENDU de la réunion du **COMITÉ DES CHEFS DE SERVICE DE PSYCHOLOGIE ET REPRÉSENTANTS PROFESSIONNELS DES PSYCHOLOGUES EN MILIEU HOSPITALIER** tenue le vendredi **24 février 2006** à 9 h 30, au siège social de l'Ordre des psychologues du Québec, 5^e étage (Salle des Présidents).

<http://www.geocities.com/psyhosp>

PRÉSENCES :	M. Yves Beaulieu	Hôpital de Montréal pour Enfants
	M ^{me} Huguette Bérubé	C.H.U. Sainte-Justine, Montréal
	M ^{me} Micheline Bibeau	C.H. de l'Université de Montréal
	M ^{me} Claudine Boulet	C.H. Réseau de Santé Richelieu-Yamaska, Saint-Hyacinthe
	M ^{me} Marie-Andrée Brisson	CHCR Antoine-Labelle, l'Annonciation
	M ^{me} Rose-Marie Charest	Ordre des psychologues du Québec
	M. Gilles Comtois	C.H. Granby
	M. Marcel Courtemanche	C.H. de l'Université de Montréal
	M. Charles Demers	C.H. Pierre-Janet, Hull
	M. Claude Handfield	C.H. Régional de Lanaudière, Joliette
	M ^{me} Johanne Lajoie	Hôpital du Haut-Richelieu
	M ^{me} Christiane Lampron	CSSS Gatineau
	M ^{me} Suzanne Lapointe	C.H. Régional du Suroît, Valleyfield
	M ^{me} Claire Lizotte	C.H. Pierre-Boucher, Longueuil
	M. Guy Payant	Hôpital Sacré-Cœur, Montréal
	M. Bernard Poulin	Institut Philippe-Pinel, Montréal
	M ^{me} Suzanne Spénard	Hôpital Jean-Talon, Montréal
	M. Bernard St-Onge	CSSS Ouest-de-l'Île,
	M. Camillo Zacchia	Hôpital Douglas, Verdun
	M ^{me} Terry Zaloum	C.H. Rivière-des-Prairies, Montréal

Monsieur Marcel Courtemanche préside la rencontre et M^{me} Micheline Bibeau agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est adopté et se lit comme suit :

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 4 NOVEMBRE 2005;
3. AFFAIRES DÉCOULANT;
4. VISITE DE M^{ME} ROSE-MARIE CHAREST, PRÉSIDENTE DE L'OPQ : SUIVI DE NOS DOSSIERS + QUESTIONS DIVERSES :
 - 4.1 Loi 90 (Volet 2),
 - 4.2 Sondage OPQ,
 - 4.3 Formation continue,
 - 4.4 Dossier diplomation vs droit de pratique (Ph.D.);
5. QUALIFICATION DES QI;
6. DIRECTIVE 6564 DU MSSS (STATISTIQUES);
7. TENUE DE DOSSIER : GUIDE EXPLICATIF;
8. NORMES QUÉBÉCOISES POUR LES TESTS;
9. SOUTIEN AU COMITÉ EXÉCUTIF;
10. DIVERS : Échelle salariale en lien avec le doctorat (Claudine Boulet), Formulaire d'autorisation à l'intervention en psychologie (Suzanne Spénard);
11. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 4 NOVEMBRE 2005

Le compte rendu de la réunion du 4 novembre 2005 est adopté à l'unanimité.

3. AFFAIRES DÉCOULANT

Se référant à la page 3, point 7 – Normes et pratiques de gestion en psychologie : ce sujet est prévu au point 6 de l'ordre du jour.

4. VISITE DE M^{ME} ROSE-MARIE CHAREST, PRÉSIDENTE DE L'OPQ : SUIVI DE NOS DOSSIERS + QUESTIONS DIVERSES

4.1 Loi 90 (Volet 2)

M^{me} Rose-Marie Charest mentionne que le rapport du comité d'experts chargé de faire des recommandations dans la révision du système professionnel est encore confidentiel. Un historique fut présenté, à huis clos, à l'OPQ en février dernier. Dès que ce rapport sera rendu public, un résumé ainsi que le rapport complet seront disponibles, aux fins de consultation, sur le site Internet de l'Office des professions. M. Charles Demers, un des membres qui a fait partie de ce comité, suggère fortement de prendre connaissance du rapport complet.

Suite à la rencontre de février dernier, l'OPQ a préparé un document pour une grande consultation à travers le Québec dans le but d'échanger avec les représentants des associations et des regroupements ainsi qu'avec les psychologues des réseaux public et privé. Avec cette consultation, M^{me} Charest espère faire avancer les choses concernant la pratique des psychologues et assure que l'OPQ a l'appui du public.

D'autre part, une nouvelle version du code de déontologie de l'OPQ est en cours. Suite aux discussions entre le Collège des médecins et l'Office des professions quant au terme « diagnostic » concernant le diagnostic psychologique, l'Office des professions a maintenu le terme.

4.2 Sondage OPQ

Le résultat du sondage demandé par l'OPQ (37% des psychologues œuvrant en pratique privé seraient intéressés à travailler dans le secteur public) a été transmis au ministre de la Santé et des Services sociaux.

4.3 Formation continue

L'OPQ a décidé de jouer un rôle plus actif dans la formation continue en étant vigilant et en s'impliquant beaucoup. Les activités réservées accordées aux psychologues dans la révision du système professionnel démontreront leur compétence. L'OPQ prévoit l'obligation à la formation continue.

4.4 Dossier diplomation vs droit de pratique (Ph.D.)

M. Charles Demers mentionne que la Loi 90 prévoit des activités réservées, donc la diplomation devra rencontrer les exigences, autant pour les milieux de pratique que pour les universités.

La position de l'OPQ est que le Ph.D. n'est pas un diplôme exclusif exigé pour détenir un doctorat. Toutefois un amendement au règlement en vigueur a été soumis aux ministres. Il serait possible, éventuellement, de diminuer la durée des programmes à 6 ans (3 ans le

BAC et 3 ans le doctorat). Selon M^{me} Charest, le BAC en psychologie est présentement trop général. Aussi, il y aurait possibilité d'un permis de pratique pour psychologue junior. Ce permis serait restrictif, d'une durée d'environ 2 ans et permettrait au psychologue de pratiquer sous supervision. M^{me} Charest confirme que suite à ces éventuelles modifications, les universités ne perdront pas leur accréditation au CPA.

De plus, il est mentionné que quelques universités offrent des cours aux psychologues de maîtrise pour obtenir le doctorat.

5. QUALIFICATION DES QI

Un document de travail, fait en collaboration avec le CHU Sainte-Justine et le Centre de réadaptation Marie Enfant du CHU Sainte-Justine, concernant la qualification des QI, a été envoyé par courriel à tous les psychologues inscrits sur la liste d'envoi de notre comité pour une consultation. Le principal objectif de ce document est d'utiliser la même terminologie dans tous les milieux hospitaliers. M^{me} Bérubé précise que ce document n'est pas à reproduire puisque des changements sont prévus suite aux consultations. Elle demande de lui envoyer nos suggestions, recommandations et commentaires à : Huguette_Berube@SSSS.gouv.qc.ca.

6. DIRECTIVE 6564 DU MSSS (STATISTIQUES)

Une copie de la lettre que M. Bernard Poulin a fait parvenir à M^{me} Linda Cyr du MSSS a été envoyée à tous les psychologues inscrits sur la liste d'envoi de notre comité. Une discussion a lieu sur la définition des activités directes et indirectes définie par le ministère. Les membres discutent des précisions et/ou modifications à soumettre à M^{me} Cyr.

7. TENUE DE DOSSIER : GUIDE EXPLICATIF

En janvier 2006, l'OPQ a publié un guide explicatif sur la tenue de dossier. Ce guide a été envoyé à tous les psychologues membres de l'ordre. L'exécutif du comité demande aux membres présents de lui faire part de leurs questions et commentaires concernant ce guide dans le but d'inviter, éventuellement, M. Desjardins et/ou M. Dupuy de l'OPQ pour répondre à nos questions. Une discussion suit, entre autres, sur les rapports d'évaluation co-signés, le temps de conservation des données brutes et le dossier informatique.

8. NORMES QUÉBÉCOISES POUR LES TESTS

Présentement, il n'y a aucune norme québécoise pour les tests psychologiques, ce qui pose certains problèmes au niveau de l'interprétation. Le WISC, par exemple, a sa version canadienne française qui s'adresse surtout à la population franco-ontarienne et est mal adaptée pour le Québec. C'est le gouvernement ontarien qui a demandé aux compagnies de tests de faire des normes francophones et qui a financé cet effort. Selon les membres, une intervention provinciale est suggérée. Il est donc proposé que notre comité fasse des recommandations à l'OPQ. Une copie conforme de la lettre de recommandations sera envoyée par courriel à tous les membres du comité.

D'autre part, M^{me} Huguette Bérubé invite tous les membres à une formation pour le WISC-IV qui aura lieu le 12 avril 2006 de 9 h à 12 h à l'Amphithéâtre Albert-Royer de l'Hôpital Sainte-Justine. C'est gratuit. Pour s'inscrire, il faut communiquer avec M^{me} Lucille Matte au 345-4931, poste 5592 ou avec M^{me} Bérubé par courriel : Huguette_Berube@SSSS.gouv.qc.ca. La date limite d'inscription est le 13 mars 2006.

9. SOUTIEN AU COMITÉ EXÉCUTIF

L'exécutif du comité fait appel à tous les membres pour du soutien dans les différents sous-comités. Sachant très bien que tous les chefs de service sont très occupés, l'exécutif souhaite du support pour faire avancer certains dossiers, entre autres, le projet du guide de pratique des psychologues œuvrant en milieu hospitalier.

10. DIVERS

- **Échelle salariale en lien avec le Ph.D**

M^{me} Claudine Boulet déplore le fait, que dans le secteur public, il n'y a aucune différence salariale entre les psychologues ayant une maîtrise et ceux ayant un doctorat. Selon M. Charles Demers, l'unique moyen de modifier l'échelle salariale serait de faire des représentations syndicales. De plus, il mentionne qu'avec la Loi 90, comme il faudra faire preuve de compétence il y aura donc un pouvoir de négociation.

- **Formulaire d'autorisation à l'intervention en psychologie**

M^{me} Suzanne Spénard tient à remercier tout le monde pour leur collaboration dans l'élaboration du formulaire d'autorisation à l'intervention en psychologie de l'Hôpital Jean-Talon. Ce formulaire n'est pas encore entériné car un changement de nom de l'établissement est prévu. Une discussion suit quant aux droits des patients ayant signé le formulaire d'autorisation.

- **Re-crédation du Service de psychologie au CHUQ**

M. Marcel Courtemanche mentionne que M^{me} Marie Chabot du CHUQ à Québec lui a annoncé qu'il y aura re-crédation du Service de psychologie au CHUQ avec un concours pour le poste de chef. Une discussion a lieu sur les regroupements clientèles dans les centres hospitaliers.

En terminant, les membres s'entendent pour organiser une rencontre expresse avec M^{me} Rose-Marie Charest dès que l'Office des professions rendra public le rapport du comité d'experts chargé de faire des recommandations dans la révision du système professionnel.

11. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu vendredi le 19 mai 2006.

Micheline Bibeau
Secrétaire médicale
Service de psychologie du CHUM

/mb (2006-02-28)

Marcel Courtemanche, M.A.(Ps.)
Chef du Service de psychologie
CHUM
Président du comité